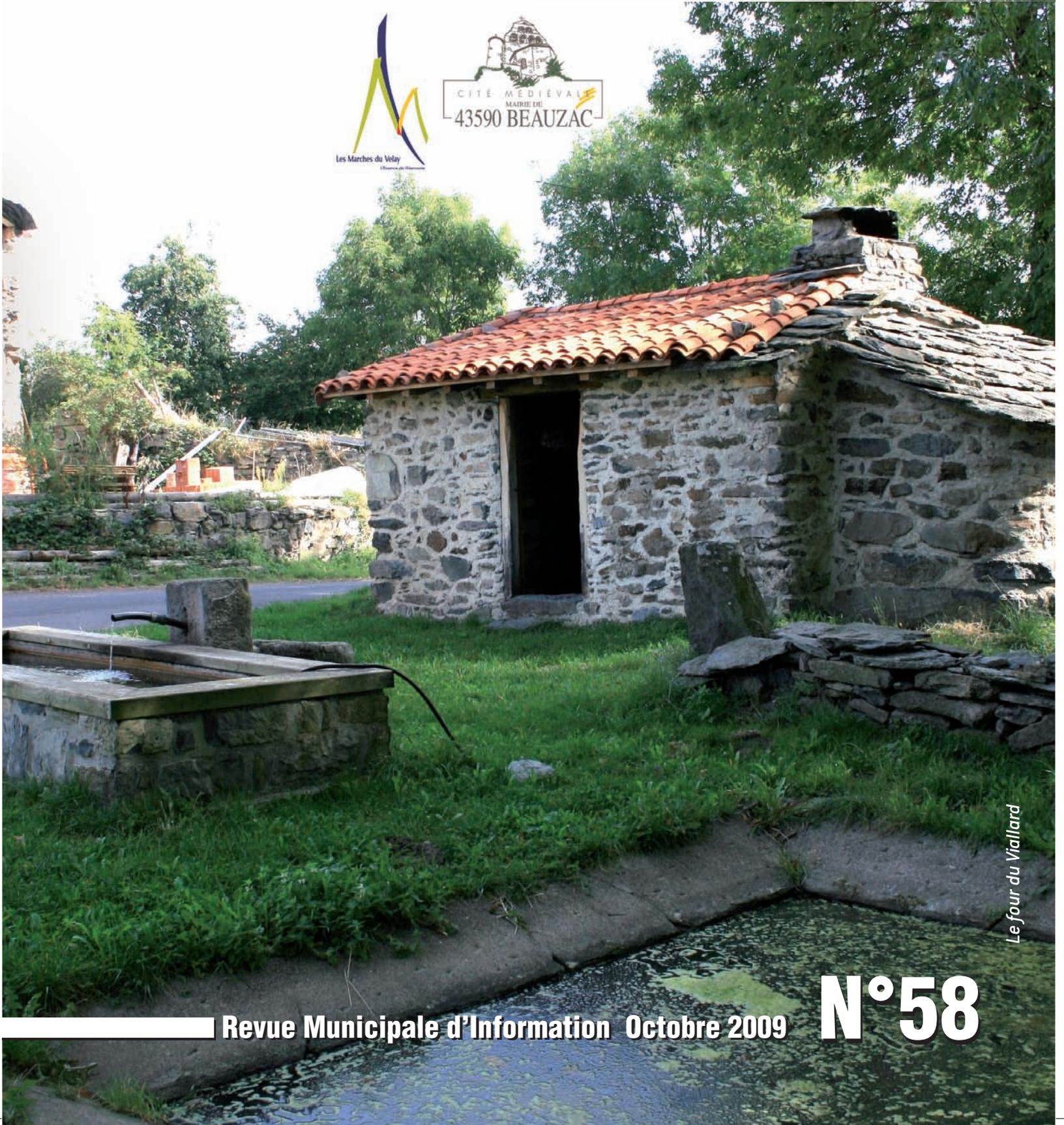


# Beauzac *infos*

[www.ville-beauzac.fr](http://www.ville-beauzac.fr) e-mail: [mairie@ville-beauzac.fr](mailto:mairie@ville-beauzac.fr)



Le four du Viillard

Revue Municipale d'Information Octobre 2009

**N°58**

# édito

J'écris cet édito de Bruxelles où se tient, ces 5 et 7 octobre, la 81<sup>ème</sup> Session Plénière du Comité des Régions.

Le Comité est composé d'élus représentant les Communes, les Départements et les Régions des 27 pays de l'Union Européenne. Nous venons de tous les horizons et composons un panel des collectivités territoriales de toutes tailles.

Notre ordre du jour résume les sujets débattus. Il montre que tous les États membres abordent les mêmes questions tellement nous sommes dans le même bateau :



1. Introduction : « Crise mondiale, réponses régionales ».
2. Actions prioritaires des collectivités locales et régionales pour prévenir la violence envers les femmes et améliorer l'attention portée aux victimes.
3. Adaptation au changement climatique : « Une menace mais aussi une opportunité ». Les régions et les villes sont en route pour Copenhague où se tiendra le Sommet des Nations Unies en décembre 2009. L'Europe y sera chef de file et plus de 100 maires, venus du monde entier, seront présents.
4. Compétitivité du fret ferroviaire et absence d'espace unifié européen.
5. Coopération européenne dans le domaine de l'éducation et de la formation, avec un riche débat sur les langues maternelles dans les régions à fortes migrations.
6. Le futur régime d'asile européen : partager les responsabilités en matière d'accueil et d'intégration des réfugiés entre les États membres.

Directeur de publication :  
Commission «Communication»

## Sommaire

p 2

Edito

p 3

Travaux sur la commune

p 3

Vie beauzacoise

p 15

Nouvelles entreprises

p 16

Compte rendu du conseil

p 18

Nos joies - nos peines

p 18

Garde des pharmacies

p 18

Calendrier des manifestations

7. Le « Paquet Médicaments » : il est nécessaire d'harmoniser la réglementation entre les États et aboutir à une information plus uniforme des patients à l'intérieur de l'Union.

8. Approche européenne de la prévention des catastrophes naturelles ou d'origine humaine devant le net accroissement du nombre, de l'ampleur et de la gravité de celles-ci.

9. Livre vert sur les réseaux de transports européens.

10. Après le bilan de santé de la P.A.C. actuelle (Politique Agricole Commune), la nouvelle P.A.C. d'après 2013 doit être simplifiée et comprise par tous.

11. Programme de Stockholm pour progresser sur la voie d'un meilleur espace de liberté, de sécurité et de justice au service des citoyens avec une adhésion à la Convention Européenne des Droits de l'Homme et la question des immigrants mineurs non accompagnés.

12. Institution d'un instrument européen de micro-financement en faveur de l'emploi et de la solidarité.

Bien sûr que ces questions paraissent nous éloigner de Beauzac... Et pourtant, ne sommes-nous pas ou ne serons-nous pas un jour concernés, de près ou de loin, par l'un ou l'autre, et peut être même plusieurs des sujets évoqués ? Les défis sont certes mondiaux mais c'est à nous d'adapter, au niveau local, nos comportements. Par exemple, dans la lutte contre le réchauffement climatique :

- Réduire de 20 % les émissions de CO2,
- Réduire de 20 % nos consommations d'énergie,
- Atteindre 20 % de production d'énergies renouvelables.

C'est la règle des trois « 20 » proposée par l'Union Européenne pour 2020...

« Nous sommes une partie des problèmes, dit-on,  
mais aussi une partie des solutions »

Jean PRORIOL  
Député-Maire

## ATELIER MUNICIPAL



Ces dernières années, la municipalité a engagé beaucoup de travaux aux garages municipaux. Après avoir restructuré l'intérieur du bâtiment, refait les façades, un portail coulissant électrique a été mis en place afin de sécuriser la plateforme. Ce portail a été effectué par les Ets S.T.B.B de BEAUZAC et plus particulièrement par Patrick SABY, spécialisé en ferronnerie.

## PONT DU THEIL

L'ancien pont du Theil n'a pas survécu aux inondations de novembre 2008, l'eau en a emporté une partie. Après de nombreux contacts et de nombreuses visites, la démolition de ce pont a été décidée ainsi que la création d'un nouveau pont submersible à l'emplacement de l'ancien gué.



ancien pont

Depuis le 24 août l'entreprise ARNAUD de POLIGNAC, spécialisée dans la construction d'ouvrages, a commencé les travaux de ce pont submersible. La fin des travaux est prévue pour le 15 novembre. Le coût est estimé à 162 000 € H.T.



nouveau pont

## ROUTE DE BERARD



Après de longues négociations avec le SYMPAE, la route du Cortial Haut à Bérard est à nouveau remise en état et regoudronnée sur plus de 1,2 km.

Après avoir collecté les eaux pluviales et renforcé en partie le réseau des eaux d'assainissement, la place de Bérard a également été remise en état.

## VAURES

Une fois terminé l'enfouissement partiel des réseaux électriques et téléphoniques, la Place et le chemin des Garnasses ont été regoudronnés. Une partie de l'éclairage public a été refait.

## RECALIBRAGE DES CHEMINS DE TERRE

Suite aux crues de novembre 2008, les chemins ruraux en terre ont été fortement endommagés. Ils ont été recalibrés dans leur grande majorité afin de les rendre praticables.

## DECES CLEMENT DESAGES

Clément DESAGES nous a quittés au mois d'août 2009, à l'âge de 91 ans. Il faisait partie d'une famille de 4 enfants dont il était le plus jeune. Il habitait Route de Pont de Lignon avec sa femme Lucienne, il avait 6 enfants.

Clément a été prisonnier de guerre en Allemagne entre 1940 et 1945, il a tenu un journal intime soigneusement camouflé, qu'il n'a publié que récemment à la demande pressante de ses enfants. Il nous y rappelle une captivité extrêmement pénible, pendant 3 ans à Nuremberg, employé comme tailleur de vêtements, puis à Pappenheim où le tailleur est devenu jardinier dans un hôpital militaire. Clément faisait, bien sûr, partie de la Section des Anciens Prisonniers de Guerre 39-45. Il ne manquait aucune des manifestations des 8 mai et 11 novembre. Durant la cérémonie de ses obsèques, Jean PRORIOL a voulu l'assurer de ses sentiments de reconnaissance pour les marques de confiance et d'amitié dont il a entouré les membres des 6 conseils municipaux auxquels il a siégé. 36 ans de responsabilités de 1947 à 1983 qu'il a marqués par la sûreté de son jugement dans le développement de notre collectivité. Il s'est investi sur les thèmes de l'eau, de l'assainissement, de l'urbanisme, du logement, des lotissements, de l'emploi mais l'action familiale et sociale était son domaine le plus cher. Clément a été premier adjoint de 1962 à 1983. Clément était aussi membre des Amis du Vieux Beauzac.



*Merci à Clément pour tout ce qu'il a fait pour BEAUZAC...*

## FERMETURE DE LA DECHARGE VERTE

Dédiée au dépôt de déchets verts depuis 1990, l'aire de dépôt de la Grande Chaud est désormais officiellement **interdite** de même que celle non officielle dont le propriétaire a voulu récupérer son terrain.

Les dépôts de déchets verts, à titre gratuit, sont dorénavant uniquement autorisés dans les déchetteries homologuées du SYMPTOM à BAS EN BASSET et MONISTROL SUR LOIRE. Les horaires d'ouverture sont décrits ci-dessous.

Cette décision est une avancée notable dans l'application de la réglementation préfectorale et nous remercions la population qui respecte déjà cette mesure soucieuse de l'environnement.

<b>DECHETTERIE DE BAS EN BASSET</b> (direction sortie de Bas en Basset sur Route d'Aurec sur Loire)			
HORAIRES D'OUVERTURE			
ETE (du 1 <sup>er</sup> Avril au 30 Septembre)		HIVER (du 1 <sup>er</sup> Octobre au 31 Mars)	
Lundi	9h à 12h - 14h à 18h	Lundi	9h à 12h
Mardi	Fermée	Mardi	Fermée
Mercredi	9h à 12h - 14h à 18h	Mercredi	9h à 12h
Jeudi	9h à 12h - 14h à 18h	Jeudi	9h à 12h
Vendredi	9h à 12h - 14h à 18h	Vendredi	9h à 12h - 14h à 17h
Samedi	9h à 12h - 14h à 18h	Samedi	9h à 12h - 14h à 17h

<b>DECHETTERIE DE MONISTROL SUR LOIRE</b> (à proximité de la ZI de Chavanon)			
HORAIRES D'OUVERTURE			
ETE (du 1 <sup>er</sup> Avril au 30 Septembre)		HIVER (du 1 <sup>er</sup> Octobre au 31 Mars)	
Lundi	9h à 12h - 14h à 18h	Lundi	9h à 12h
Mardi	9h à 12h - 14h à 18h	Mardi	9h à 12h
Mercredi	9h à 12h - 14h à 18h	Mercredi	9h à 12h - 14h à 17h
Jeudi	9h à 12h - 14h à 18h	Jeudi	9h à 12h
Vendredi	9h à 12h - 14h à 18h	Vendredi	9h à 12h - 14h à 17h
Samedi	9h à 12h - 14h à 18h	Samedi	9h à 12h - 14h à 17h

## REMISE DES PRIX DES MAISONS FLEURIES

Concours des maisons fleuries 2009 organisé par l'Office de Tourisme : 10 personnes ont participé.

1<sup>er</sup> prix dans la catégorie «maisons et jardins» : Mme Santine COURBON de «Chizeneuve» et dans la catégorie «balcons et fenêtres» Mme Antoinette STUTZMANN du «Blanchard». Coup de cœur du jury pour Mr Antoine FAURE du «Verdoyer».

Tous les participants ont été primés lors de la remise des prix le dimanche 20 septembre 2009.



## RENCONTRE REGIONALE DU DIMANCHE 2 AOUT 2009

**Concours de la tarte sucrée ouvert aux enfants lors de la rencontre régionale du dimanche 2 Août 2009 organisée par l'Office de Tourisme.**

Le jury était composé de 3 membres de l'Office de Tourisme : Mme Yvette PETIOT, Mr Ludovic PAUT et Mme Annie CAUQUIL. Ils ont goûté les tartes des enfants, c'est Julian DIDIER LAURENT, 9 ans, habitant Beauzac qui a été déclaré vainqueur. Tous les enfants ayant participé ont reçu un lot.

**Concours de la tarte sucrée ou salée ouvert aux adultes :**

Le concours de la tarte sucrée ouvert aux adultes a eu lieu sous la présidence de Mr Bruno MONTCOUDIOL, meilleur ouvrier pâtissier de France. Pour la tarte salée, le jury était présidé par Sandy CAIRE du Restaurant «La Table du Barret». Les autres membres du jury : Julian le gagnant du concours des enfants, une personne du public, Mr André Jean CLAVIER, Mme Annie CAUQUIL fleuriste, Mme Laurence CARLIER magasin VIVAL, Mr Alain DANCETTE, Melle Julie OUDIN, Mme Jeanine GESSEN adjointe au maire.

Mme Sylvie VIALLET de Bas en Basset, Mme Evelyne MALIGE et Mr Laurent CHANUT de Beauzac sont les 3 gagnants de la tarte sucrée. Mme Marie-Jeanne ASTOR de Retournac, Mme Philomène MAZOTTO et Melle Elodie MALIGE de Beauzac sont les 3 gagnantes de la tarte salée. Ceux-ci ont reçu de nombreux lots dont du matériel de cuisine, 1 stage de cuisine offert par le restaurant «La Table du Barret», des repas offerts par les restaurants «L'Air du Temps», «La Vieille Ferme», «Les Pêcheurs», «l'Inédit», «Les Remparts» ainsi que de nombreux autres cadeaux offerts par les fournisseurs de nos restaurateurs.

A la fin du concours les gagnants ont jugé les tartes de 3 restaurateurs de Beauzac, «La Table du Barret», «l'Inédit», «La Vieille Ferme». Le trophée a été remporté par l'équipe de cuisine du restaurant «La Table du Barret», trophée qui sera remis en jeu l'année prochaine.



## ETC...



Le 12 septembre dernier, a eu lieu la première édition du festival «etc...» à Beauzac. Au cours de la journée, différentes animations ont été proposées au public. L'accès était gratuit.

Au niveau du Coin des enfants, très apprécié, la ludothèque Ricochet, l'association Ose ton Art et le Beaucal ont animé des jeux, des ateliers terre, peinture et feutrine, des séances de maquillage, une initiation au jonglage.

Des artistes régionaux, amateurs et professionnels (Christine BRAVIN, Marie DREUX, Thierry DEVUN, Pascale HOLTZER, les Arts de Beaux et bien d'autres), ont exposé leurs œuvres de peinture, sculpture, céramique, bijoux, etc., et des démonstrations ont eu lieu (art floral, peinture de sable, tournage sur bois, vitrail).

La compagnie de théâtre Côté Coullisse de Saint-Maurice de Lignon a présenté sa dernière pièce, «Faites comme chez vous» de Bruno-Charles LUGAN, et le groupe RASKA du Puy-en-Velay, un concert reggae-ska en plein air.

La journée s'est terminée par un apéro-concert offert par les stagiaires de la master-class animée par Michel PEREZ (guitare), François CHASSAGNITE (trompette), Jean-Paul ADAM (saxophone), Gildas BOCLE (contrebasse) et Frédéric DELESTRE (batterie). En soirée, le Quintet de Michel PEREZ, parrain de cette journée, a présenté un spectacle jazz à l'Espace de la Dorlière.

Si le temps frais a découragé les spectateurs, relativement peu nombreux (350 à 500 personnes sont venues sur le site au cours de la journée), ils étaient variés, attirés par des centres d'intérêt divers, et beaucoup ont eu le plaisir de la découverte dans une ambiance conviviale. En particulier, enfants et adultes ont pu partager un temps de plaisir et de loisir, tout en pouvant s'adonner à des occupations différentes. A noter enfin que le mélange des genres artistiques a favorisé la rencontre entre les publics, permettant un «métissage» culturel particulièrement enrichissant.

L'organisation du festival a été permise grâce à la mobilisation d'un collectif, associations et bénévoles venus d'horizons divers, particulièrement motivé et impliqué.

Il a été soutenu par plusieurs partenaires : des associations (Gaga Jazz, Ecole Intercommunale de Musique et de Danse des Marches du Velay), des entreprises (la Fromagerie de Jussac, METIVIER Musique, le Panier Paysan, Les Transports OLLIER, THERMAFLU, VERIPLAST), des institutions publiques (Ministère de l'Intérieur, de l'Outre-Mer et des Collectivités Territoriales), et plusieurs collectivités locales, dont les Communes de Beauzac (à cet égard, un grand merci aux équipes techniques !), de Saint-Pal de Chalencou et de Beaux, la Communauté de Communes des Marches du Velay et le Conseil Général de Haute-Loire.

Ainsi, si cette première édition a révélé des possibilités d'amélioration importantes, les participants dans leur ensemble, organisateurs, exposants, publics, stagiaires et artistes ont passé une agréable journée que beaucoup souhaitent voir se reproduire. Jusqu'aux commerçants et restaurateurs de la commune qui se sont déclarés ravis des retombées économiques que cette manifestation leur a apportées !

## TOLERANCE BRUIT

### ATTENTION AUX OREILLES

Certains de nos concitoyens se sont plaints du bruit occasionné par les cyclomoteurs. Aussi, la municipalité demande aux parents de s'assurer que les deux-roues de leurs enfants soient en conformité avec la réglementation sur le bruit et notamment de vérifier que les pots d'échappement soient homologués. La limite sonore autorisée pour ce genre d'engin est comprise entre 75 et 80 décibels.

Nous rappelons également qu'en trafiquant leurs «bécanes», les jeunes poussent les limites de la machine qui ne sont pourtant pas conçues pour atteindre des vitesses supérieures à 45 km/h. En plus de déranger les autres, ils se mettent en danger !

## ANNONCE DE LA CEREMONIE DES VŒUX 2010

L'année n'est pas encore finie mais nous vous annonçons déjà la cérémonie des vœux pour l'année 2010.

Elle aura lieu le samedi 16 janvier 2010 à 17 heures à la salle de la Dorlière.

## RENTREES DES CLASSES

Le 3 septembre, la rentrée s'est effectuée dans de bonnes conditions. Cette année, seuls les enfants ayant 2 ans le jour de la rentrée pouvaient être inscrits dans les écoles. Actuellement, 350 élèves sont scolarisés dans les établissements beauzacois (soit 15 enfants de moins que l'année dernière).

L'école privée, dirigée par Bernadette CHABROT, compte 130 élèves répartis en 6 classes. L'école publique, conduite par Delphine PETIOT, accueille 220 élèves répartis en 8 classes.



## RAMASSAGE SCOLAIRE

Cette année encore 4 bus sillonnent la Commune pour transporter 131 enfants.

Circuit n°1:

Boucle A Grand Champ – Le Viillard – Les Bernauds – BEAUZAC

Boucle B Le Theil – Chizeneuve – BEAUZAC

Ce circuit est effectué par Mme COTTIN avec un bus de 9 places des Transports GOUNON.

Circuit n° 2 :

Boucle A Pont de Lignon ( circuit de rapprochement)

Boucle B Confolent- BEAUZAC

Boucle C Bérard- Le Cortial Bas- Le Cortial Haut – Chazelet – BEAUZAC

Ce circuit est effectué par Mme VYE avec un bus de 22 places des Transports GOUNON.

Circuit n° 3 :

Boucle A : Grand – Chevalier – Peyragrosse – Le Monteil – Piroilles Centre – BEAUZAC

Boucle B Piroilles Route de Lioriac – Lioriac – BEAUZAC.

Circuit n° 4 :

Boucle A : Peyre – Le Fraisse Haut – Vaures – Bransac – BEAUZAC

Boucle B : Breans – La Grange – La Para – BEAUZAC

Ce circuit est effectué par des employés communaux (Stéphane MAURIN, Wilfried MONTELMART, Christophe DUGAT) suivant un planning établi, avec le bus de la municipalité beauzacoise.

## PEDIBUS

Il est aussi possible d'aller à l'école à pied. C'est pourquoi, à BEAUZAC, 2 lignes de pédibus sont actuellement mises en place. Il s'agit de [la ligne bleue de la Charreyre](#) avec 12 enfants et de [la ligne verte du Suc de Chabanou](#) avec une dizaine d'enfants.

Ce service est assuré par des parents bénévoles qui s'organisent pour accompagner les enfants inscrits au PEDIBUS jusqu'aux écoles suivant un trajet défini, sur lequel ont été créés des arrêts comme pour un bus. Le PEDIBUS permet aux enfants de s'oxygéner avant de rentrer en classe et de diminuer le nombre de voitures devant les écoles...

## LA CANTINE

La salle de cantine se situe au rez de chaussée de la médiathèque et à mi-distance entre les 2 écoles. Le service est confié à Marie Line VARENNE et Héléne LAMEIRA. Les enfants des écoles sont accompagnés par 2 ou 3 adultes suivant le nombre d'inscrits. Ces personnes accompagnatrices sont aussi chargées de servir les bambins.

Le repas est préparé par le Foyer Bon Secours et il est transporté en liaison chaude par Marie Line VARENNE avec un véhicule de la Commune de BEAUZAC. Merci aux cuisiniers qui confectionnent des mets de qualité. Durant le mois d'octobre, comme chaque année, l'équipe de la maison de retraite va préparer des menus spéciaux pour permettre aux enfants de découvrir des saveurs différentes pendant la semaine du goût.



## INSCRIPTIONS LISTES ELECTORALES

Les personnes nouvellement installées sur la commune de BEAUZAC, ou qui n'étaient pas encore inscrites sur les listes électorales, sont invitées à passer au secrétariat de mairie **avant le 31 Décembre 2009** pour procéder à leur inscription.

**Pièces à fournir** : livret de famille, une pièce d'identité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

## 10<sup>ÈME</sup> ANNIVERSAIRE DU JUMELAGE

C'est sous un soleil de plomb que s'est déroulé le 10<sup>ème</sup> anniversaire du jumelage avec CAMIGLIANO, le samedi 1<sup>er</sup> août. La cérémonie a eu lieu devant la fresque de l'Espace PEYRON.

Plusieurs personnalités se sont succédé pour prendre la parole : Claude BLANCHARD, président du comité de jumelage de BEAUZAC ; Marilena DI FEOLA, présidente du comité de jumelage de CAMIGLIANO ; Jean PRORIOL, maire de BEAUZAC, Vincenzo CENNAME, maire de CAMIGLIANO et Angèle APCHER, présidente de la fédération des villes jumelées de la Haute-Loire. Tous ont apprécié la convivialité de ces échanges, certains ont même glissé quelques mots italiens dans leur discours; preuve que le jumelage permet d'apprendre une autre langue et de découvrir de nouvelles façons de vivre.

La délégation italienne qui avait fait le déplacement était, bien sûr, logée dans les familles beauzacoises. 10 ans de jumelage ont créé des liens...

Le lendemain, 2 Août, profitant de la fête des produits du terroir et du vide grenier organisé par l'Office de Tourisme, ils ont vendu des produits traditionnels de Campani : le limoncello, apparemment très apprécié des beauzacois et de la pâtisserie traditionnelle.

Et dernièrement, le 10 octobre a été aussi célébré le 10<sup>ème</sup> anniversaire de ce jumelage à CAMIGLIANO, lors de leur grande fête de la Saint Simeone. Une trentaine de beauzacois accompagné de Jean PRORIOL ont fait le déplacement en bus en direction du sud de l'Italie...



## RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le recensement de la population sera organisé, sur l'ensemble du territoire communal, du **21 Janvier 2010 au 20 Février 2010**.

**Monique CHAZELLE** du secrétariat de Mairie, a été désignée «coordonnateur de l'opération de recensement» pour la commune. A ce poste elle encadrera les agents recenseurs.

Pour BEAUZAC, il est envisagé de recruter 5 agents recenseurs pour assurer la collecte du recensement. L'agent, devant intervenir, lorsque les familles sont disponibles surtout en soirée, devra avoir comme profil:

- disponibilité
- goût du relationnel
- sens de l'organisation et rigueur
- permis de conduire et véhicule requis.

**Dépôt des candidatures au plus tard le 15 Novembre 2009 :**

Mairie de BEAUZAC – Rue des Remparts 43590 BEAUZAC

Dès le 21 Janvier 2010, vous allez recevoir la visite de l'agent recenseur affecté dans votre secteur. Il sera identifiable grâce à une carte officielle tricolore sur laquelle figurent sa photographie et la signature du maire. L'agent recenseur viendra déposer à votre domicile les documents nécessaires. Il pourra vous aider à remplir les questionnaires et les récupérera lorsque ceux-ci seront remplis.

Si vous êtes absents pendant cette période alors que vous résidez le plus souvent à BEAUZAC, je vous invite à le signaler en Mairie.

Le recensement de la population est important car il va conditionner les aides financières dont pourra bénéficier la commune pendant les 6 prochaines années. Aussi, chaque Beauzacois ou Beauzacoise compte et doit se faire compter

Pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez votre mairie au 04 71 61 47 49.

## RECENSEMENT MILITAIRE

Vous venez d'avoir 16 ans : PENSEZ AU RECENSEMENT MILITAIRE.

**Les jeunes gens (filles et garçons) nés en OCTOBRE – NOVEMBRE – DECEMBRE 1993**, domiciliés dans la commune sont invités à se présenter en Mairie munis du livret de famille de leurs parents et de leur carte d'identité pour se faire recenser avant la fin du mois de Janvier 2010.

## RECENSEMENT AGRICOLE 2010

Ce recensement sera organisé sur l'ensemble du territoire communal du 1<sup>er</sup> Septembre 2010 au 30 Avril 2011.

Le recensement agricole est une opération statistique de collecte, traitement et diffusion de données sur la structure du secteur agricole couvrant la totalité de chaque pays. Il consiste à recueillir des données sur la taille des exploitations agricoles, le régime foncier, l'utilisation des terres, les superficies récoltées, l'irrigation, le cheptel, les actifs, la main-d'œuvre et les autres facteurs de production agricole.

La Direction Régionale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt recherche des enquêteurs pour assurer la collecte d'informations auprès des exploitants agricoles par saisie directe sur ordinateur portable.

### Profil :

- disponibilité
- goût du relationnel
- sens de l'organisation et rigueur
- connaissance du milieu agricole
- permis de conduire et véhicule requis.

### Dépôt des candidatures :

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

SRISE – Recrutement pour le recensement agricole

BP 45 – Site de Marmilhat – 63370 LEMPDES

Courriel : ra2010.draaf-auvergne@agriculture.gouv.fr

Site internet : <http://draaf.auvergne.agriculture.gouv.fr>

## CENTRE BOURG

Depuis plusieurs années, l'équipe municipale réfléchit à l'aménagement de la Place du marché. De plus, l'association des «Amis du vieux Beauzac» a été contacté, afin qu'elle puisse émettre ses souhaits et ses remarques. Une réunion de travail de l'ensemble du conseil a encore eu lieu ce vendredi 18 septembre avec l'équipe de Monsieur VARENNES Jacques, architecte. Vous trouverez ci-joint le schéma, résultat de cette étude, ainsi qu'un petit mot de l'architecte qui vous explique comment il envisage de «relooker» notre centre bourg.



### *Le petit mot de l'architecte*



Le projet de réaménagement du centre bourg, après l'adoption de la démolition des deux bâtisses centrales, a pris une orientation simple : la mise en valeur de l'Eglise.

Tout le projet repose sur une composition centrée sur le porche et le parvis de l'Eglise.

Avec une succession de cercles concentriques et d'axes dont le centre et l'origine sont le portail Ouest de l'Eglise, le tracé au sol en bandes de granit organisera le nouvel espace.

La plantation d'arbres de type feuillus, taillés et maîtrisés en boule, accompagnera cette composition

Tout comme le parvis, les emplacements de stationnement et zones réservées au marché, recevront un revêtement en pavés de couleur «rosée».

Les espaces verts seront concentrés autour de l'Eglise, afin d'accentuer sa mise en valeur, ainsi qu'autour du monument aux morts.

L'accessibilité aux personnes à mobilité réduite sera prise en compte pour l'église, l'ancienne mairie et la zone traitée en «terrasse» au droit des commerces.

La Croix sera déplacée et viendra s'ériger au centre d'un espace «placette» carré.

Le sens de circulation ne sera aucunement perturbé par ce nouvel aménagement.

Un travail sur l'éclairage assurera la mise en valeur des principaux monuments et sera réalisé en collaboration avec le syndicat d'électrification.

L'occasion sera donnée de prévoir la dissimulation des réseaux aériens.

Jacques VARENNES Architecte DPLG

8, place de l'Hôtel de Ville

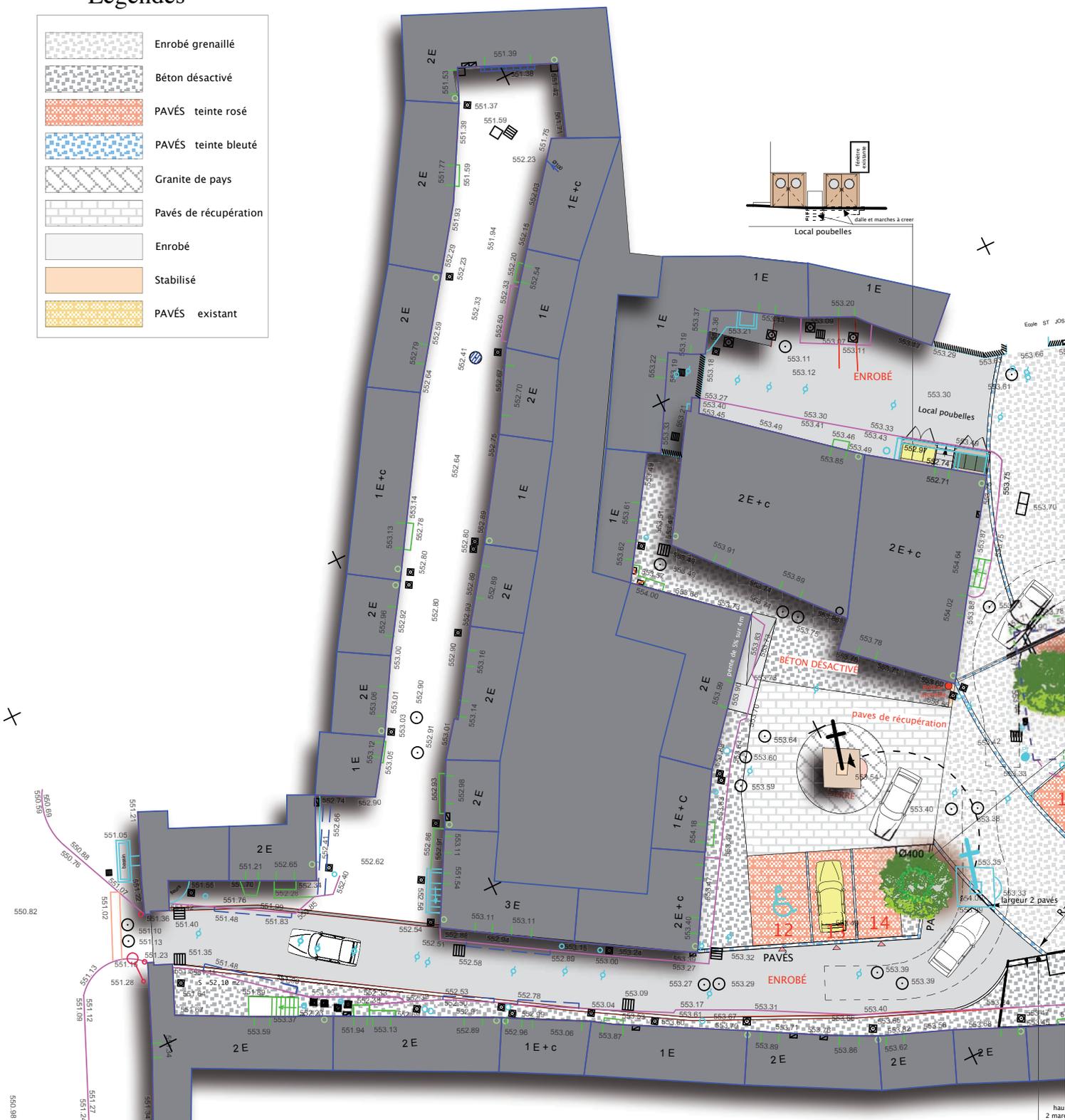
42000 SAINT-ETIENNE

Tél : 04- 77- 41- 29- 08

Fax : 04- 77- 37- 93- 98

### Légendes

	Enrobé grenailé
	Béton désactivé
	PAVÉS teinte rosé
	PAVÉS teinte bleuté
	Granite de pays
	Pavés de récupération
	Enrobé
	Stabilisé
	PAVÉS existant





## TABLEAU DES ACTIVITES (FORUM)

Le forum des associations a eu lieu le 5 septembre. Beaucoup de responsables d'activités étaient présents afin de pouvoir recueillir les inscriptions, vous pouvez obtenir des précisions sur les activités possibles à BEAUZAC auprès de l' Office de Tourisme au 04.71.61.50.74.

Activités	Lieu	Jour	Téléphone
Gymnastique	Salle Polyvalente	Lundi : 18h15-19h15 Mardi : 20h15-21h45 Vendredi : 09h30-11h00	04.71.61.41.22
	Maison St Régis	Mercredi : 19h45 – 20h45	
Judo	Salle Polyvalente	Lundi : 18h00-19h00 enfants de 5 à 6 ans Lundi : 19h00 –20h30 à partir de 7 ans	04.71.61.50.42
Tennis de Table	Maison des Associations	Mercredi : 20h00 – 22h00 Vendredi : 20h00 – 22h00	04.71.61.82.34
Yoga	Maison des Associations	Jeudi : 10h00 – 11h30	04 71 61 42 67
Rock	Salle Polyvalente	Vendredi : 20h00–21h00 (enfants débutants et 2° /3° années + adultes débutants)	04.71.61.49.63 06.45.61.91.72
Rock Sauté	Maison St Régis	Vendredi de 21h – 22h30 (adultes expérimentés) Vendredi 19h30 – 21h00 (ados)	
Country	Maison St Régis	Mercredi : - 17h30 à 18h30 (enfants) - 18h30 à 19h30 (adultes 2ème année) - 19h30 à 21h00 (adultes expérimentés) - 21h00 à 22h00 (adultes débutants) Vendredi : 21h00 à 22h30 (adultes 2ème année) – 1 vendredi sur 2 à partir du 25/09/09	04.63.99.54.87
Club des Marcheurs		1er Dimanche du mois : 14h15 départ salle polyvalente 3ème Samedi du mois : 08h45 départ place de la Poste	04.71.61.57.29
Natation		Samedi : 10h15-13h15	04 71 61 56 26
Club Féminin	Maison des Associations	Lundi et Jeudi : 14h00-17h00	04.71.61.57.29
Danse de Salon	Maison des Associations	Jeudi : de 19h30 à 21h00 (confirmés) et de 20h30 à 22h00 (débutants)	04 71 66 31 56
Musique	Maison St Régis	Lundi, Mardi et jeudi de 16h30 - 21h00	04.71.61.44.06
Club des Aînés	Salle des Remparts	Jeudi : 14h00	04.71.61.43.63
Ensemble Vocal	Maison des Associations	Mardi soir : 20h30	04.71.61.48.26
Anglais	Maison des Associations	Lundi : 16h45 – 18h00 (7/10 ans) Mardi : 16h45 – 17h45 (4/6 ans) Jeudi : 9h30-11h00 (adultes)	04.71.61.45.03
Patois	Maison des Associations	Les Mardis semaine impaire 18h00 – 19h30	04.71.61.44.06
Tennis		Mardi, Jeudi et Samedi	04.71.61.55.97
Modelage-sculpture Poterie Raku	Local Assoc.	Lundi : 14h00-16h30 (adultes) Mardi : 20h30-22h30 (adultes) Mardi + Vendredi : 17h00 – 18h30 (enfants & collégiens)	04.71.61.52.04
Cap Evasion	Centre de Loisirs à Vourze	Mercredi toute la journée et vacances scolaires	04.71.61.52.04
Karaté	Salle Polyvalente	Mardi et jeudi : 18h30-19h30 (enfants) 21h-22h (adultes)	04 71 61 54 62
Self Défense		Mercredi 19h00 à 21h30 (à partir de 12 ans) Samedi de 9h00 – 11h30 (Ados)	
Accueil Ados 14-17 ans	Le Beaucaul	Mercredi 14h00 – 18h30 Vendredi 17h30 – 20h00 Samedi 14h00 – 18h00 et Vacances scolaires	04 71 61 52 04
Atelier Cirque	Salle polyvalente	Mercredi de 9h30 – 12h00 (enfants de 7 à 10 ans)	04 71 61 52 04

## SAISON CULTURELLE

Reportage - conférence : Documentaire

### BRESIL, À FLEUR DE PEAU

vendredi 23 octobre 20h30, Espace « La Dorlière »

Reportage diaporama d'Evelyne et Alain BASSET

#### Les réalisateurs

Depuis plus de vingt ans, Alain et Evelyne Basset parcourent le monde en famille sans chercher à accumuler kilomètres et visas, mais pour s'imprégner de son humanité multiple.

Le Brésil les absorbe depuis cinq ans. Ils sont comblés par une nature époustouflante et fascinés par un tissu social à la fois violent et chaleureux. Ils nous en ramènent des témoignages émouvants, glanés aux quatre coins du pays.

#### La réalisation

Brésil foot, Brésil samba, Brésil plage... Les clichés abondent, rythmés par la nonchalance des tropiques et l'esprit festif.

16 fois la France, 185 millions d'habitants, 70 millions de démunis : comment englober cet ensemble trop vaste ?

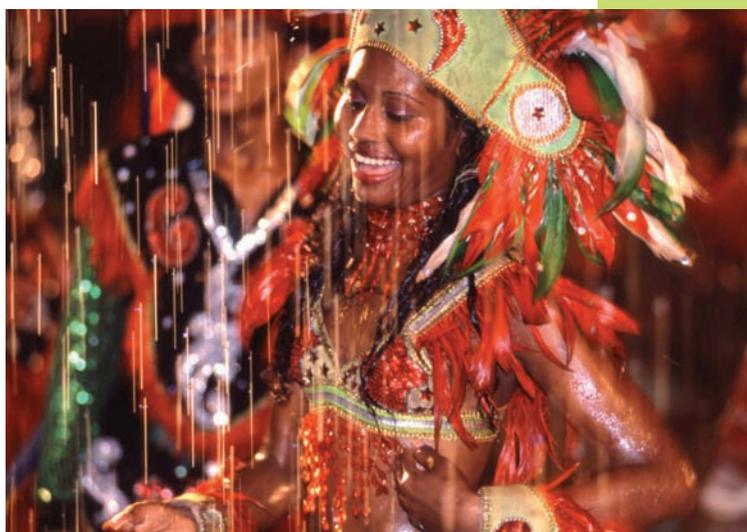
A la brésilienne, en prenant le temps, pour vivre le Brésil à fleur de peau et capter une vitalité généreuse nourrie de l'énergie du désespoir et d'un lit de richesses.

Chaque étape est l'occasion de rencontres fortes avec une élite francophile qui met à nu, sans fards, l'âme brésilienne et des acteurs engagés du développement humain comme Frère Henri, inlassable défenseur des sans terre.

#### Billetterie :

Tarif normal : 6 €

Tarif abonnement : 4 €



Renseignements et réservation à l'office de tourisme de Beauzac 04 71 61 50 74  
et à l'Office de Tourisme de Monistrol sur Loire 04 71 66 03 14.



#### Ciel Ecran : Concert

### ANDRÉ RIEU

Vendredi 20 novembre 20h30, Espace « La Dorlière »

Ce musicien, qui connaît un succès croissant, est un habitué des diffusions Ciel Ecran et les spectateurs sont toujours heureux de le retrouver.

Ce concert magnifique, enregistré dans un des opéras les plus somptueux du monde, le fameux Opéra Semper de Dresde en Allemagne, est plus festif que jamais. Le public de l'Opéra Semper manifeste un enthousiasme délirant et se laisse entraîner par les plus belles valse, un paso doble fougueux, de superbes airs d'opéra et d'opérette et des arias émouvantes du Fantôme de l'Opéra. Tout le monde se met finalement à danser sur la joyeuse musique d'André Rieu et de son orchestre.

**Spectacle vivant : Danse**

## EXODE OU LA PAROLE PERDUE

*avec Claire la Cala, en première partie*

Samedi 28 novembre 20h30, Espace « La Dorlière »

Six danseurs et deux musiciens, sous la direction artistique de Jeannine Lorca, nous entraînent au pays des Roms. Un spectacle de musique et de danse, haut en couleur, présenté en six tableaux comme autant d'exodes. La vie quotidienne d'un camp tzigane qui est déplacé de gré ou de force. La joie, la peur, l'agressivité, la tendresse, la transmission...

Hors-la-loi, la vie tzigane respire le délit, le crime, le méfait. Derrière un chant, c'est tout un peuple qui se meurt. La vie tzigane fouguese, parce qu'elle fuit, a la rage parce qu'on l'enferme, a le charme parce qu'elle existe. Brutale et joyeuse, mordante et charnelle, elle affirme son incapacité à se soumettre.

LA RÉPUBLIQUE DU CENTRE

“Un spectacle fort, exigeant, esthétique et militant, servi par un choix de thèmes musicaux originaux”. [www.compagnielorca.com](http://www.compagnielorca.com)

**Billetterie : Tarif normal : 12 €**

**Tarif réduit : 8 €**

Renseignements et réservation à l'office de tourisme de Beauzac 04 71 61 50 74 et à l'Office de Tourisme de Monistrol sur Loire 04 71 66 03 14.

Possibilité de co-voiturage pour aller à Beauzac. Rendez-vous à 20h devant l'Espace Culturel du Monteil.



**Spectacle vivant : Musique**

## GÉNÉRATION BALAVOINE



Samedi 23 janvier 20h30, Espace « La Dorlière »

Pour vous faire revivre le temps d'un Concert Live l'une des plus grandes figures de la chanson française disparue depuis plusieurs années.

Génération BALAVOINE vous présente un spectacle vivant de deux heures et les yeux fermés, comme ouverts, l'aura de Daniel BALAVOINE est de retour le temps d'une soirée à la salle Espace La Dorlière.

Du cœur des années 80, il nous est resté l'héritage de Daniel BALAVOINE. Son immense talent, sa créativité et son esprit de rébellion ont marqué à jamais le paysage musical francophone. Christian TOURNIAIRE et Génération BALAVOINE rendent hommage à cet artiste qu'ils admirent en reprenant sur scène et avec le respect de l'œuvre, son répertoire ô combien émouvant.

Retour sur une décennie qui nous a tant donné... et tant repris.

<http://www.myspace.com/generationbala>

**Billetterie : Tarif normal : 17 €**

**Tarif réduit : 15 €**

Renseignements et réservation à l'office de tourisme de Beauzac 04 71 61 50 74

et à l'Office de Tourisme de Monistrol sur Loire 04 71 66 03 14.

## JOURNEE DU PATRIMOINE

L'association, les Amis du Vieux Beauzac, présidée par Yves BALAY, ainsi que l'Office de Tourisme ont organisé, à l'occasion de cette journée, des visites guidées de notre patrimoine. De nombreuses personnes étaient au rendez-vous pour la visite de l'Eglise du XI<sup>ème</sup> siècle, de sa crypte et du château. Le tour de la bourgade était indispensable pour admirer les deux porches en arc brisé, les remparts entourant la cité. L'attention était attirée sur les détails en bois (corbeaux) ornant les façades des maisons édifiées dans ses anciens remparts. Pour les plus courageux, il y avait encore la Chapelle du Fraisie Bas du VII<sup>ème</sup> siècle, puis à Vaures la maison de béate, le four communal et une exposition organisée par les habitants.

En résumé, un riche patrimoine bien conservé, grâce aux membres de cette association.



## CAP EVASION

### Projets :

Les vacances d'automne seront marquées du sceau du jeu.

Les enfants vont découvrir ou redécouvrir le plaisir de jouer ensemble : au programme jeux de société, jeux de stratégie, jeux collectifs extérieurs, jeux d'équipe...etc.

Les vacances d'hiver, si la neige est au rendez vous, seront axées sur les sports d'hiver : ski alpin, ski de fond, patinoire, raquettes... etc. Les ados, eux aussi, mettront sur pied des projets pour chaque période de vacances et pendant les temps d'accueil hors vacances scolaires.

**Une date à retenir : 29 janvier 2010 à 20h**

**Assemblée générale de CAP EVASION au Pôle Enfance Jeunesse**

Tous les adhérents sont invités à venir partager idées et propositions sur l'organisation du centre de loisirs et plus largement de l'association.



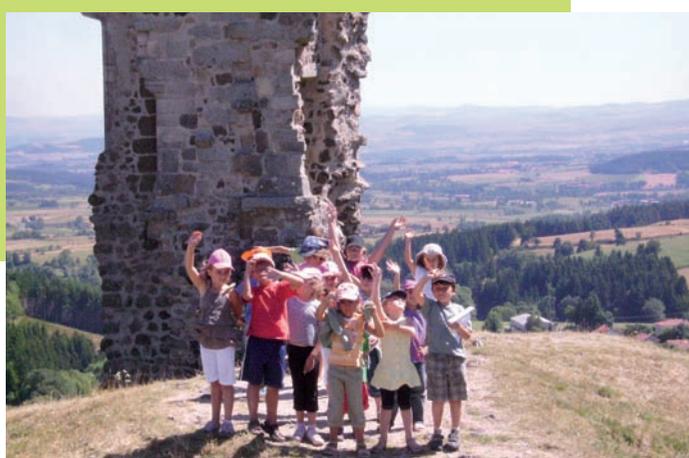
*journée chez les pompiers à st Etienne*



*les ados à la Valette*



*journée au lac bleu*



*une journée à Allègre*



*soirée parents*

## CROIX ROUGE

Le 30 janvier 2010 à 19h, l'antenne Croix Rouge de Beauzac, créé le 9 juillet 2009, vous propose une soirée Amérique du Sud. Vous pourrez apprécier le reportage exceptionnel réalisé par Pierre REGIOR sur l'Argentine. Au cours de cette soirée, un petit repas sera servi, vous aurez l'occasion de goûter des spécialités argentines : empanadas (chaussons à la viande, aux légumes ou jambon - fromage), vous dégusterez un vin argentin et savourerez un gâteau à la confiture de lait. Le bénéfice de cette soirée entrera dans la trésorerie de notre antenne.

Nous comptons sur votre présence, venez nombreux.

Réservations auprès de Office de Tourisme Tél : 04.71.61.50.74.

## NOUVELLES ENTREPRISES

ANI CROC – «Vente de croquettes pour animaux»

Mr Didier PINATEL – Chanteduc 43590 BEAUZAC - 06.82.77.69.05.

## COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni en Mairie le 26 Juin 2009 à 20h45 sous la présidence de Monsieur Jean PRORIOL, Député-Maire. Une conseillère municipale était excusée.

Monsieur Daniel GIDROL, adjoint, donne lecture du compte rendu de la précédente séance qui est approuvé à l'unanimité.

### 1° - AMENAGEMENT PLACE MEDIEVALE ET VOIRIE

Le Conseil Municipal prend connaissance de deux nouvelles esquisses proposées par Monsieur Jacques VARENNES, architecte DPLG et maître d'œuvre du projet, sur la base des recommandations de Mr. BRUNON, architecte des Bâtiments de France concernant l'aménagement et la restructuration de la Place du Marché, de la Place de l'Eglise, de la Place du Monument aux morts et des anciens combattants et de la Rue Victor Hugo. Il manifeste sa préférence pour la solution d'un marquage au sol en forme de courbes parallèles axées sur le porche de l'Eglise.

Il approuve en même temps le contrat de maîtrise d'œuvre avec le Cabinet d'architecte Jacques VARENNES et le Bureau d'études SOTREC Ingénierie pour un montant d'honoraires de 41 668,15 € TTC.

Malgré le coût du projet évalué à 150 000,00 € HT le Conseil Municipal décide de remplacer la passerelle en bois du village de Theil emportée par la violence de la crue de l'Ance du 1er et 2 Novembre 2009 par un pont en béton armé construit plus en amont en accord avec le propriétaire Monsieur Félix FAURE, la DDEA et l'ONEMA. Pour protéger l'ouvrage contre la puissance des crues exceptionnelles de l'Ance le choix a été fait d'un pont submersible avec une seule pile au milieu du lit de la rivière. Après appel public à la concurrence les travaux sont confiés à l'Entreprise ARNAUD SA de Polignac pour un montant de 127 246,06 € HT. La mise en circulation du nouveau pont est prévue pour le début du mois de Novembre prochain – début des travaux : fin Août. Pour son financement il sera sollicité une subvention exceptionnelle de l'ETAT.

Par ailleurs, Monsieur le Maire est chargé de négocier l'acquisition de l'assiette du pont avec Monsieur Félix FAURE et la régularisation avec les propriétaires concernés (MM. FAURE, THERIAS et PILIKIAN), de l'emprise du chemin communal de Theil qui sera déplacée.

Est approuvé le plan d'alignement individuel de la propriété TESTUD Chemin de La Dent au Suc.

### 2° - VIE SCOLAIRE

Le Conseil Municipal approuve l'augmentation de 0,06 € du prix de vente des repas fournis à la cantine scolaire par la Maison de retraite du Foyer Bon Secours..

Il prend connaissance dans le détail du bilan financier prévisionnel du service de cantine scolaire qui se solde pour l'année scolaire 2008/2009 par un déficit de 43 814,27 €. Le prix de revient global d'un repas servi à la cantine scolaire (comprenant la fourniture du repas, les salaires des agents affectés à la cantine et des personnels d'accompagnement, les charges de fonctionnement des locaux) est de 6,69 € alors que le prix de vente moyen d'un repas est de 3,31 €. Le nombre de repas servi au cours de cette année scolaire est de 12982 légèrement inférieur à l'année précédente.

Pour tenir compte de l'augmentation des repas facturés par la Maison de retraite du Foyer Bon Secours il est décidé de revaloriser du même montant (0,06 €) le prix de vente des repas à la cantine scolaire pour les élèves domiciliés sur la Commune soit : repas réguliers : 3,44 € (1er enfant) ; 3,29 € (2ème enfant) ; 3,14 € (3ème enfant et plus) ; repas occasionnels : 4,49 € ; agents de service et stagiaires : 3,44 € et adultes : 5,46 €. Pour les élèves domiciliés à l'extérieur de la Commune, le prix du repas est porté à 4,70 €.

La Commune participera aux frais de scolarité de quatre élèves inscrits dans une Classe d'Intégration Scolaire à BAS EN BASSET pour l'année scolaire 2008/2009 pour un montant de 2 535,76 €.

Une subvention de 9,10 € par jour et par élève est allouée au Sou de l'Ecole Publique et à l'APEL de l'Ecole Privée Saint Joseph pour la participation des élèves à des classes délocalisées (classe découverte, classe nature, classe piscine, ..).

### 3° - BATIMENTS COMMUNAUX - PATRIMOINE

Pour aider l'entreprise SOME CAB confrontée de plein fouet à la chute de l'activité industrielle dans le secteur de la sous traitance automobile et des travaux publics à surmonter cette période difficile et à préserver les emplois, le Conseil Municipal approuve un moratoire de 9 mois à compter du 01 Juin 2009 pour le paiement des loyers de l'usine relais et repousse de la même durée la vente des bâtiments.

Pour libérer le logement communal Place du Marché avant le terme normal du bail signé avec la famille GAUTHERON et afin de pouvoir démarrer les travaux de restructuration du Centre bourg avant la fin de l'année, il est décidé une indemnité de résiliation correspondant approximativement au différentiel de loyer avec leur nouveau logement.

La proposition de modification des tarifications et conditions de location des salles communales formulée par Daniel GIDROL fait l'objet d'un débat très discuté avec l'intervention de plusieurs élus à l'issue duquel il est décidé :

- de maintenir la gratuité lorsque les associations beauzacoises sollicitent l'utilisation des équipements scéniques (sonorisation et éclairage de scène) avec la présence des personnels pour le déroulement de leur manifestation à l'Espace La Dorlière ; le forfait existant de 150,00 € pour les associations extérieures et les entreprises est par contre maintenu.

- d'accorder aux associations et acteurs socioéconomiques de la Communauté de communes «Les Marches du Velay» qui sollicitent de plus en plus souvent l'Espace La Dorlière pour des manifestations à caractère intercommunal une réduction de 40 % sur les tarifs de location appliqués aux associations, organismes ou entreprises extérieurs à la commune afin de tenir compte des nouvelles relations intracommunautaires ;

- pour les locations payantes, de conditionner l'accès de la chambre froide à la location de l'espace traiteur afin de mettre un terme à certains abus ;

- d'appliquer une location de 300,00 € pour l'Espace La Dorlière et de 150,00 € pour l'Espace des Remparts aux entreprises locales utilisant ces salles dans un but non lucratif et non commercial ;

- d'accepter les réservations de salles par les familles avant le calendrier des fêtes dès lors qu'elles ne correspondent pas aux dates des

manifestations récurrentes des associations.

- d'établir systématiquement un état des lieux même pour les locations ou mises à disposition gratuites des salles aux associations.

L'Entreprise BADIOU H.E. du Puy en Velay est retenue pour effectuer la désinfection et le nettoyage des hottes de la cuisine de l'Espace La Dorlière et de la cantine scolaire ainsi que le nettoyage et la désinfection des V.M.C. et extracteurs équipant les bâtiments communaux classés E.R.P.

Le Programme d'éclairage public 2009 validé par le Syndicat Départemental d'électrification de la Haute-Loire est approuvé pour un montant global de 11 397,37 € TTC (abstention d'Alain OLLIER). Ce projet prévoit :

- L'installation à la Croix de l'Horme d'une lampe sur le chemin des Pinatons vers l'immeuble BOYER
- une lampe sur le chemin des Vivats vers la maison MARGERIT
- L'installation d'une lampe au Suc vers les maisons OUILLON / TERRAT
- L'installation d'une lampe à l'entrée de la crèche halte garderie
- L'installation d'une lampe aux Granges et la Croix Blanche

Par ailleurs, les services municipaux ont installé une lampe à Chazelet et une lampe à la Croix Blanche entre les maisons DA SILVA et CHOVEL

Suite au dépôt d'une déclaration d'intention d'aliéner par Maître Alain ROYET notaire à Yssingeaux en charge de la vente des terrains de l'Indivision BERNAUD, le Conseil Municipal décide d'appliquer son droit de préemption dans le périmètre de la Zone d'Aménagement Différé autorisée par arrêté préfectoral n°D2-B1/2000/446 du 12 Juillet 2000 au profit de la Commune de BEAUZAC pour l'acquisition des terrains agricoles situés à La Grande Chaud afin d'agrandir la réserve foncière déjà existante autour du complexe sportif et de préserver les moyens de développement de la Commune pour l'avenir. Il accepte de se porter aussi acquéreur de parcelles boisées à Chossac indissociables du projet de vente. Monsieur le Maire est autorisé à négocier l'acquisition amiable de ces terrains avec les membres de l'Indivision BERNAUD représentés par Mme AVIT Marguerite sur la base de l'estimation du Service de France Domaine.

#### **4° - ADMINISTRATION GENERALE – FINANCES COMMUNALES**

Le Plan Communal de Sauvegarde de la Commune, document obligatoire pour les communes comprises dans le champ d'un Plan de prévention des Risques (inondations, mouvements de terrain, feux de forêts) ou d'un Plan Particulier d'Intervention (rupture du barrage de Lavalette), établi par un comité de pilotage est validé pour l'ensemble des risques naturels, météorologiques, sanitaires ou technologiques. Ce plan fera l'objet d'une information générale au travers du Document d'Information Communal des Risques Majeurs (DICRIM) qui sera diffusé à toute la population

La Commune a financé une étude globale de réduction du risque inondation dirigée par le SICALA couvrant le territoire communal avec une extension sur la zone de Pont de Lignon et de Ranc sur la Commune de Saint Maurice de Lignon. A ce titre, il est demandé une participation de 276,24 € à cette commune. La modification de la grille des emplois communaux est approuvée pour autoriser la promotion de Madame Isabelle REBER au grade d'agent du patrimoine de 1ère classe à la suite de la réussite à un examen professionnel. Madame Bernadette TENA-CLAVIER en charge de la médiathèque présente le projet de rencontre mensuelle qui sera mis en place à partir du mois de Septembre avec la Médiathèque de Retournac sur le thème de la lecture et du livre.

Une convention de mise à disposition du personnel communal sera signée avec la Commune d'Aurec sur Loire pour la fourniture de fleurs.

Madame Monique SURREL SATRE est désignée pour représenter la Commune au sein de la commission d'accessibilité mise en place par la Communauté de communes «Les Marches du Velay».

Le Conseil Municipal prend connaissance du jugement du Tribunal Correctionnel du Puy en Velay condamnant trois jeunes domiciliés sur BEAUZAC à rembourser intégralement et solidairement la Commune pour la réparation des dommages subis à la salle multimédia et sur l'éclairage public (2 293,49 € TTC) à la suite d'actes de vandalisme perpétrés dans la nuit du 28 Février dernier et à effectuer 140 heures des travaux d'intérêts généraux ; à défaut de paiement les sursis aux peines de prison seront résiliés.

Il accepte une indemnité de sinistre versée par GROUPAMA Rhône Alpes.

Il est pris acte du jugement du Tribunal Administratif de Clermont Ferrand condamnant la Commune à verser une somme de 300,00 € aux époux COGNARD à la suite d'un recours contre un certificat d'urbanisme négatif annulé pour vice de forme et décide de ne pas faire appel de cette décision même si l'erreur administrative est imputable aux services de l'ETAT.

Un avis favorable est donné à l'adhésion ou au retrait de communes ou d'EPCI du SICALA ainsi que pour la modification de l'article 6 des statuts.

Un avis favorable est donné au Commissaire enquêteur désigné par Monsieur le Préfet de la Haute-Loire concernant l'enquête publique préalable à la demande de création d'une prise d'eau de secours dans la Loire pour l'alimentation en eau potable des communes adhérentes au SYMPAE pendant la durée des travaux d'inspection du barrage de Lavalette sur le Lignon ou en cas de pollution de cette rivière. Le SYMPAE aura l'obligation de remettre en état la zone d'implantation et le chemin de desserte.

Un contrat de maintenance pour le logiciel de gestion des archives est approuvé avec la Société ARKEAWEB.

Il est décidé de poursuivre pour 2009 la constitution du fond livresque initial de la Médiathèque.

#### **5° - ASSAINISSEMENT – EAU POTABLE**

Dans l'attente de la déclaration d'utilité publique du projet global de gestion des eaux pluviales de l'ensemble des bassins versants des Vivats, La Charreyre, Montourtier, le Suc et des Sausses ainsi que du Rousson et Les Pinatons dont la réalisation devient de plus en plus urgente au vue des événements climatiques de Novembre 2008 et de Juin 2009, le Conseil Municipal prend connaissance de l'étude du Cabinet BE\_IE – Jean Reynaud pour solutionner partiellement le problème d'écoulement des eaux pluviales du chemin de Montourtier. Il prévoit la pose d'une canalisation de diamètre 400 mm et 600 mm jusqu'à la traversée du chemin de la Dent pour un coût des travaux estimé à 59 000,00 € HT/ 64 900,00 € TTC. Pour pouvoir les financer, il sera sollicité une subvention du Département et de l'Agence de l'Eau.

## 6° - QUESTIONS DIVERSES

Ont été tirés au sort pour l'établissement de la liste départementale des jurés d'assises 2010 :

**MM. VARENNE Michelle, JOUBERT René, VURPILLOT Claire, VIALLET Hélène, DUBOIS Jean Claude et CHARBONNIER Antoine**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la décision de Monsieur le Préfet de la Haute-Loire prise par arrêté n°DAI-B1-2009 du 18 Juin 2009 de déclarer d'utilité publique la réalisation d'un espace scolaire à l'emplacement de l'ancienne ferme Jourda et autorise l'acquisition de ce tènement immobilier par voie amiable ou par voie d'expropriation. Une nouvelle proposition d'acquisition à l'amiable sera formulée à l'ensemble des héritiers JOURDA par l'intermédiaire de Maître JF POYET, notaire à Bas en Basset ; parallèlement la procédure d'expropriation sera menée à son terme pour pouvoir disposer du terrain dans les meilleurs délais.

CEGELEC agissant pour le compte de Bouygues Télécom demande l'autorisation de remplacer par un pylône de 20 mètres le relais TDF de Grosse Pierre afin d'améliorer la desserte téléphonique mobile des secteurs de Vaures et de Bransac et de la Route Départementale 42. Autorisation accordée. Odile GARNIER demande qu'une démarche soit accomplie auprès du Conseil Général pour améliorer la couverture radio du secteur de Confolent – Pont de Lignon à l'aide du relais TDF de Chanteduc

Suite aux constructions réalisées dans le secteur de La Vierbe, la Poste sollicite la dénomination de la rue. Il est retenu comme dénomination : Rue de La Vierbe. Par ailleurs, suite à la demande de Simone BLANCHARD-LIOGIER et de Richard CAUQUIL, il va être procédé à la numérotation des rues en commençant par le centre bourg pour faciliter le travail des facteurs, des pompiers et des livreurs

Il sera procédé à l'installation de supports de vélos vers les arrêts de bus de ramassage scolaire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 1h 30.

## ..... nos joies - nos peines

### NAISSANCES :

MASAT - - DERORY Louca	LAURENT Noé	QUIBLIER Manon
RONDEPIERRE Lucile	NAVOGNE Laure	GRANGEON Gabin
COUTANSON Alexis	MATHÉ Justine	GROUSSON Yann
VIDAL Gabin	STACHOWICZ Tom	MORIN Baptiste
DELABRE Enzo	PRAT Candice	TARDY Cyloé

### MARIAGES :

PERRAY Emmanuel et GIBERT Fabienne  
 DAVAL Alexandre et FLANDIN-REY Frédérique  
 VIALLET François et LHERMET Claire  
 MOULIN Eric et CHISSOS Séverine  
 GIDON Benoît et VIDAL Laetitia  
 VENET Laurent et MAJOLA Béatrice

### DECES :

MONTAGNE Jeanne veuve THIOLLER	VINSON Marcelle veuve OUDIN	PETIT Jean
FONTENEAU Serge	JURINE Marie veuve TERRASSE	MAJOLA Jean Louis
GUICHARD Marcelle épouse CORTIAL	CHARLES Marie veuve RUSSIER	BUSSERY Marcel
LUQUET Rosa veuve CHOL	VACHER Paulette veuve DUGENETAY	FAURE Augustine
SATRE Marcelle veuve BONNET	VELLUTINI Annonciade veuve ALBERTINI	CAIRE Rose
AJELLO Odette épouse BERNAUD	DESAGES Clément	PÉTIAUX Andrée veuve MAMINO
MILLION Paulette veuve MOUTON	BOURGIN Benoit	

## ..... garde des pharmacies

Les semaines de garde débutent le samedi soir à 19 heures jusqu'au samedi suivant à 19 heures.

A NOTER : le secteur de garde s'est agrandi avec l'ajout des pharmacies de Bas en Basset et Monistrol sur Loire.

Sem aine	Pharmacie	Adresse	Téléphone
02 au 09 Octobre	Phie BRASSEUR	Pl. H. Champagnac • VOREY	04.71.03.40.13
09 au 16 Octobre	Phie OLLIVIER	26 Rue Fossés • YSSINGEAUX	04.71.59.02.71
16 au 23 Octobre	Phie CELLE	Av. Maréchal Foch • BEAUZAC	04.71.61.47.05
23 au 30 Octobre	Phie COTTIER	2 Rue du 11 Novembre • BAS EN BASSET	04.71.61.85.20
30 Octobre au 06 Novembre	Phie PAGES-EYRAUD	Le Bourg • ROSIERES	04.71.57.40.85
06 au 13 Novembre	Phie MOREL	36 Pl. Mar FOCH • YSSINGEAUX	04.71.59.01.83
13 au 20 Novembre	Phie CHAPON-MASCLAUX	11 Pl République • RETOURNAC	04.71.59.41.30
20 au 27 Novembre	Phie DANTHONY-ROUX	4 Fbg Carnot • MONISTROL SUR LOIRE	04.71.66.50.71
27 Novembre au 04 Décembre	Phie CHOMETTE	13 Av. Jean Martouret • MONISTROL SUR LOIRE	04.71.61.61.90
04 au 11 Décembre	Phie MANISSOLLE	12 Pl. Calade • YSSINGEAUX	04.71.59.06.20
11 au 18 Décembre	Phie des SUCS	35 Rte Nationale • ST MAURICE de LIGNON	04.71.65.30.67
18 au 25 Décembre	Phie BARRALON-MASSON	20 Av. de la Libération • MONISTROL SUR LOIRE	04.71.66.55.5
25 Décembre au 01 Janvier 2010	Phie BRASSEUR	Pl. H. Champagnac • VOREY	04.71.03.40.13

## OCTOBRE 2009

<b>Samedi 03 Octobre</b>		<b>Challenge Marcel Sauzéat et coupe D. Bertrant organisé par la Boule des amis au siège</b>
Dimanche 04 Octobre	14h15	Marche organisée par le Club des marcheurs départ Salle Polyvalente
	14h30	CINEVASION «Adieu GARY» à L'Espace « La Dorlière »
	17H00	CINEVASION «HARRY POTTER – LE PRINCE DE SANG MELE» à L'Espace « La Dorlière »
<b>Mercredi 14 Octobre</b>	matin	<b>Ludothèque RICOCHET, (Com. Com), à la salle « Espace des Remparts»</b>
	15h00	<b>Semaine du Goût (inscription obligatoire) à la Médiathèque</b>
Lundi 19 Octobre	20h30	Réunion de préparation du Téléthon à la salle « Espace des Remparts »
<b>Vendredi 23 Octobre</b>	<b>20h30</b>	<b>Spectacle organisé par Commission Culturelle sur le Brésil Carnets de voyage La Dorlière</b>
Samedi 24 Octobre	14h00	Championnat des Clubs UBY organisé par la Boule des amis au siège
<b>Dimanche 25 Octobre</b>	12h00	<b>Repas des Anciens à l'Espace « La Dorlière »</b> <b>Dimanche 25 Octobre</b>
	14h30	CINEVASION «LA-HAUT» à la salle « Espace des Remparts »
	17H00	CINEVASION «1 SEMAINE SUR 2» à la salle « Espace des Remparts »
Lundi 26 Octobre	14H00	CINEVASION « LA-HAUT » à la salle « Espace des Remparts »
	17H00	CINEVASION «NEULLY SA MERE» à la salle « Espace des Remparts »

## NOVEMBRE 2009

<b>Dimanche 01 Novembre</b>	<b>14h15</b>	<b>Marche organisée par le Club des marcheurs départ Salle Polyvalente</b>
Dimanche 08 Novembre	10h00	Cérémonie du 11 Novembre à la salle « Espace des Remparts »

### **BOURSE AUX VETEMENTS D'HIVER** organisée par le Sou de l'Ecole Publique

<b>Lundi 09 Novembre</b>	<b>09h00 – 11h00</b>	<b>Bourse aux vêtements, (dépôt), salle « La Dorlière »</b>
	<b>14h00 – 17h00</b>	
<b>Mardi 10 Novembre</b>	<b>09h00 – 11h00</b>	<b>Bourse aux vêtements, (dépôt), salle « La Dorlière »</b>
	<b>14h00 – 17h00</b>	
<b>Vendredi 13 Novembre</b>	<b>14h00 – 21h</b>	<b>Bourse aux vêtements, (vente), salle « La Dorlière »</b>
<b>Samedi 14 Novembre</b>	<b>09h00 – 13h00</b>	<b>Bourse aux vêtements, (vente), salle « La Dorlière »</b>
<b>Lundi 16 Novembre</b>	<b>14h00 – 17h30</b>	<b>Bourse aux vêtements, (restitution), salle « La Dorlière »</b>

<b>Vendredi 13 Novembre</b>	<b>16h00 – 19h00</b>	<b>DON DU SANG, Espace la Dorlière, Petite Salle</b>
Mercredi 18 Novembre	après-midi	Ludothèque RICOCHET, (Com. Com), à la salle « Espace des Remparts »
<b>Vendredi 20 Novembre</b>	<b>20h30</b>	<b>CIEL ECRAN Concert André Rieu à L'Espace « La Dorlière »</b>
	<b>20h00</b>	<b>Soirée pyjama (inscription obligatoire) à la Médiathèque</b>
Samedi 21 Novembre	14h00	Championnat des Clubs UBY organisé par la Boule des amis au siège
	14h00	Concours de coinche organisé par la Boule amicale de Confolent au siège
<b>Vendredi 27 Novembre</b>	<b>20h00</b>	<b>Conférence animation «Balade dans les Etoiles» organisée par la Médiathèque – à la Salle « Espace des Remparts »</b>
Samedi 28 Novembre	14h30	Concours de coinche organisé par la Boule riveraine de Vaures au siège
	20h30	Spectacle « Exode ou la parole perdu » organisé par l'OMC – à L'Espace « La Dorlière » (grande et petite salles)
<b>Dimanche 29 Novembre</b>	<b>14h00</b>	<b>Concours de belote et loto organisé par l'APEL amicale à l'Espace « La Dorlière »</b>

## DECEMBRE 2009

<b>Du 1er au 25 décembre</b>		<b>Calendrier de l'Avent organisé par l'Office de Tourisme et les Ecoles</b>
Vendredi 04 Décembre	après-midi	TELETHON à la salle « Espace des Remparts »
<b>Samedi 05 Décembre</b>	<b>journée</b>	<b>TELETHON et Exposition du Club Féminin salle « Espace des Remparts »</b>
	<b>soirée</b>	<b>Sainte Barbe à L'espace « La Dorlière »</b>
Dimanche 06 Décembre	9h - 18h	Marché de Noël organisé par le Sou de l'Ecole Publique à la salle « Espace des Remparts »
	14h15	Marche organisée par le Club des marcheurs départ Salle Polyvalente
	14h30	CINEVASION à L'Espace « La Dorlière »
	17H00	CINEVASION à L'Espace « La Dorlière »
<b>Mercredi 9 Décembre</b>	<b>matin</b>	<b>Ludothèque RICOCHET, (Com. Com), salle « Espace des Remparts »</b>
Samedi 12 Décembre	14h00	Concours de tarot organisé par la Boule amicale de Confolent au siège
<b>Dimanche 13 Décembre</b>	<b>14h00</b>	<b>LOTO organisé par la Boule riveraine de Vaures au siège</b>
Samedi 19 Décembre	13h30	Après midi récréatif organisé par l'Office de Tourisme pour les enfants des deux écoles de Beauzac à L'Espace « La Dorlière »
<b>Dimanche 20 Décembre</b>	<b>14h30</b>	<b>CINEVASION à L'Espace « La Dorlière »</b>
	<b>17H00</b>	<b>CINEVASION à L'Espace « La Dorlière »</b>
Mercredi 23 Décembre	15h00	Heure de comte (inscription obligatoire) à la Médiathèque

## JANVIER 2010

<b>Dimanche 03 Janvier</b>	<b>14h15</b>	<b>Marche organisée par le Club des marcheurs départ Salle Polyvalente</b>
Samedi 9 Janvier	14h00	Concours de coinche organisé par la Boule amicale de Confolent au siège
<b>Vendredi 15 Janvier</b>	<b>20h30</b>	<b>CIEL ECRAN à L'Espace « La Dorlière » (à confirmer)</b>
Samedi 16 Janvier	17h00	Vœux de la Municipalité à L'Espace « La Dorlière »
<b>Dimanche 17 Janvier</b>	<b>14h30</b>	<b>CINEVASION à L'Espace « La Dorlière »</b>
	<b>17H00</b>	<b>CINEVASION à L'Espace « La Dorlière »</b>
Vendredi 22 Janvier	20h30	CIEL ECRAN à L'Espace « La Dorlière » (à confirmer)
<b>Samedi 23 Janvier</b>	<b>14h00</b>	<b>Championnat des Clubs UBY organisée par la Boule des amis au siège</b>
	<b>20h30</b>	<b>Spectacle organisé par Commission Culturelle «Génération Balavoine» à L'Espace « la Dorlière »</b>
Mardi 26 Janvier	20h30	Spectacle de l'Ecole Publique à L'Espace « La Dorlière »
<b>Vendredi 29 Janvier</b>	<b>20h30</b>	<b>Spectacle Musique – Ecole Privée St Joseph Espace « la Dorlière »</b>
Samedi 30 Janvier	14h00	Championnat des Clubs UBY organisé par la Boule des amis au siège
	19h00	Reportage vidéo – Repas sur la Patagonie organisé par la Croix Rouge à L'Espace « la Dorlière »